

Notre engagement pour maintenir un service public de proximité

AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Octobre
2019



Maison
de services



Printemps
2020

ESPACE NUMÉRIQUE

Avec des produits et services postaux



Affranchissements (lettres et colis ordinaires ou recommandés).
Vente de produits : timbres à usage courant dont timbres et carnets de timbres philatéliques), enveloppes Prêt-à-Poster par lots, emballages Colissimo, emballages à affranchir, Prêt-à-Expédier Chronopost France Métropolitaine, pack déménagement, pack garde du courrier, enveloppes de réexpédition et fourniture d'autres produits postaux sur demande.

Dépôts d'objets y compris recommandés (hors objets sous contrat, objets en nombre et valeur déclarée).

Retraits d'objets y compris recommandés (hors poste restante, valeur déclarée et Chronopost).

Services de proximité : contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité, dépôt des procurations courrier.

Avec des services financiers

Retrait d'espèces sur compte courant postal, Postépargne ou livret d'épargne du titulaire dans la limite de 350 euros par période de 7 jours.

Transmission au bureau centre pour traitement direct selon les règles en vigueur des demandes de services liées aux CCP, des procurations liées aux services financiers, des **versements d'espèces** sur son propre compte courant postal, Postépargne ou livret d'épargne, dans la limite de 350 euros par période de 7 jours.

Transmission au centre financier pour traitement direct des demandes de dépôt de chèques sur CCP et comptes épargne.

Avec un îlot numérique de services au public



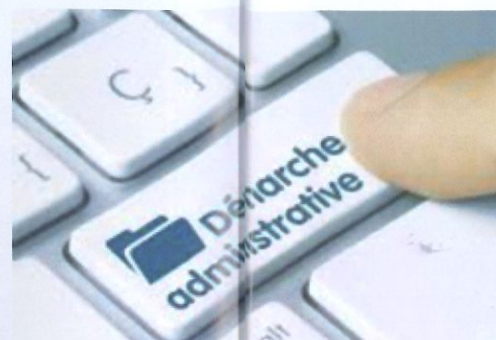
Suite à l'avis favorable de la Commission Départementale de Présence Postale Territoriale, notre agence sera équipée d'un **îlot numérique** financé par le Fonds de Péréquation Territorial. Notre agence disposera donc d'un îlot numérique de services au public avec un accès à des services numériques grâce à un ordinateur en libre-service, connecté à Internet et branché à une imprimante-scanner.

Ce dispositif est, pour nous, une première étape dans la lutte contre les inégalités d'accès aux services et contribuera ainsi à la

modernisation de l'action publique.

Dans cet îlot numérique, on pourra accéder ainsi à tous les services numériques des partenaires traditionnels d'une maison de service au public, par exemple Pôle Emploi, CPAM, CAF ou encore MSA pour n'en citer que quelques-uns. Seule différence dans le fonctionnement, le chargé de clientèle de l'agence postale pourra orienter et aider à la prise en main des outils mis à disposition, mais il n'aura pas reçu la formation des opérateurs et il ne sera donc pas habilité à accompagner les utilisateurs précisément dans leurs démarches administratives. Aujourd'hui, beaucoup d'organismes dématérialisent leurs démarches et demandent d'imprimer ou de renvoyer des documents sous forme numérique, or tout le monde ne dispose pas d'une imprimante ou d'un scanner. Du coup, ces équipements installés au sein de l'îlot numérique de l'agence postale et l'assistance pouvant être apportée pourront être, nous n'en doutons pas, très utiles à nos administrés.

Ouvert tous les matins
du lundi au samedi
de 8H30 à 12H00



Nous souhaitons mettre en œuvre et développer une **structure d'intérêt général** mettant à disposition des administrés des compétences humaines et des ressources techniques propres au développement numérique de notre territoire. Un **lieu de médiation numérique** adapté au contexte local et intégré dans le cadre d'un projet de maintien des services publics de proximité (Agence Postale Communale).

Il s'agit de lutter contre la fracture numérique en apportant un accompagnement à l'usage des outils numériques particulièrement pour des publics qui s'en trouvent éloignés, de promouvoir et **éduquer aux usages du numérique** afin de, notamment, s'adapter à la dématérialisation administrative.

Ce projet permettra de créer aussi du lien social, de la convivialité et ainsi lutter contre l'isolement autour des usages du numérique et des composantes pédagogiques du projet.

Les enjeux

Les objectifs

L'objectif est d'organiser un **service de proximité** permettant un accès, facilité et accompagné, à un bouquet de services publics en ligne pour la population. Ce sera aussi un **lieu de formation** et de pédagogie au numérique. Chacun pourra disposer d'**espaces de travail partagés** dédiés aussi aux associations locales, à des porteurs de projets et occasionnellement à des télétravailleurs.

Les moyens

Le projet consiste à aménager et équiper l'ancien local du tri postal de 52 m², annexé dorénavant à l'agence postale. Il comportera **trois espaces connectés** au très haut débit. Un espace **salle de réunion** pour assurer des formations de groupes (vidéoprojection : Écran interactif avec ordinateur intégré) et matériel d'application (tablettes). Un **espace d'accès libre** pour la mise à disposition de matériel pour des usages particuliers et confidentiels (2 ordinateurs fixes complets, utilisation internet et bureautique). Un **bureau indépendant** pour accueillir des services itinérants ou l'organisation de permanences partenaires (service social...).

L'idée du fonctionnement

Dans un premier temps, l'**ouverture sera identique à l'agence postale**.

L'agent communal chargé de la gestion de l'agence postale assurera l'accueil, la surveillance et l'accompagnement des utilisateurs. Il sera aussi fait appel au bénévolat via le milieu associatif pour assurer la dynamique de la structure.

Le calendrier de réalisation passe par la recherche de partenaires financiers ; La Poste s'est d'ores et déjà engagée, via le fonds de péréquation, à participer pour les dépenses d'aménagement de l'ensemble des locaux pour un montant de 20 000 €, un dossier est en cours d'instruction auprès du Conseil Départemental pour une participation à l'achat des matériels informatiques, d'autres sollicitations de subventions sont en cours d'étude.

Nous y travaillons pour pouvoir mettre en place ce service au printemps 2020.

La réussite de cette opération passera aussi par des **partenariats locaux** en matière de fonctionnement (bénévolat, actions solidaires, structures associatives et éducatives de la commune). Un **groupe de travail collaboratif extramunicipal** sera mis en place associant élus, agents communaux, dirigeants d'associations et représentants des usagers afin de, notamment, définir le cadre et le suivi d'utilisation de la structure dans le respect de la confidentialité et la protection des données à caractère personnel.